

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suite au Jugement d'orientation du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Nîmes en date du 12 mars 2026, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, sur la commune de **LES ANGLÉS** (30133), 34 avenue de Verdun, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, édifié sur des parcelles cadastrées section AS numéros 575 (lieudit 34 avenue de Verdun) et 577 (lieudit 32 avenue de Verdun) ayant respectivement pour contenance 13a 77ca et 04a 01ca, les lots suivants :

- le lot 31 - bâtiment C - appartement en duplex et les 942/1000^{èmes} des parties communes générales et les 297/1000^{èmes} des parties communes spéciales ; - le lot 36 - bâtiment extérieur - un parking et les 13/10000^{èmes} des parties communes générales ; - le lot 17 - bâtiment B - cave et les 9/10000^{èmes} des parties communes générales ainsi que les 5/1000^{èmes} des parties communes spéciales ; - le lot 27 - bâtiment C - garage et les 42/10000^{èmes} des parties communes générales et les 13/1000^{èmes} des parties communes spéciales

Un état descriptif de division et règlement de copropriété est établi aux termes d'un acte du 9 juillet 2019, avec rectificatif le 1^{er} août 2019, établi par M^e MONVENEUR-MUGUET, notaire à Romans sur Isère, publié au bureau des hypothèques NIMES 2, le 2 août 2019 vol 2019P numéro 6571.

SUR LA MISE A PRIX DE 46 000 €

Outre les frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Vente fixée devant le Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de Nîmes, salle ordinaire des ventes au palais de justice, boulevard des Arènes 30000 NÎMES.

LE JEUDI 25 JUIN 2026 A 09H30

Visite des lieux assurée par la SCP PELERIAUX-GISCLARD-BADAROUX PELERIAUX-CHEIKH BOUKAL, Commissaires de Justice associés à Nîmes, 1 rue St Marc :

LE 4 JUIN 2026 DE 10H00 A 12H00.

Il sera procédé à la requête de : SAS SORAVIM ERMITAGE, immatriculée au RCS de Romans sous le n° 829 145 028, dont le siège social est 9 rue Olivier de Serres 26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISERE.

Ayant pour Avocat, SELARL CHABANNES RECHE BANULS, 41 rue Roussy à Nimes laquelle est constituée à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites.

Conditions de la vente : Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de Nîmes,

suivant un pas d'enchères de 500 €, et sur justificatif d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier, séquestre des adjudications ou d'une caution bancaire irrévocable, représentant 10 % de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3000 €. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes et au cabinet de l'Avocat poursuivant ou sur le site internet <http://www.gualbert-reche-banuls.fr/>

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suite au Jugement d'orientation du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Nîmes en date du 12 mars 2026, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, sur la commune de **LES ANGLES** (30133), 34 avenue de Verdun,

dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, édifié sur des parcelles cadastrées section AS numéros 575 (lieudit 34 avenue de Verdun) et 577 (lieudit 32 avenue de Verdun) ayant respectivement pour contenance 13a 77ca et 04a 01ca, les lots suivants :

- le lot 31 - bâtiment C - appartement en duplex et les 942/1000^{èmes} des parties communes générales et les 297/1000^{èmes} des parties communes spéciales ; - le lot 36 - bâtiment extérieur - un parking et les 13/10000^{èmes} des parties communes générales ; - le lot 17 - bâtiment B - cave et les 9/10000^{èmes} des parties communes générales ainsi que les 5/1000^{èmes} des parties communes spéciales ; - le lot 27 - bâtiment C - garage et les 42/10000^{èmes} des parties communes générales et les 13/1000^{èmes} des parties communes spéciales

Un état descriptif de division et règlement de copropriété est établi aux termes d'un acte du 9 juillet 2019, avec rectificatif le 1^{er} août 2019, établi par M^e MONVENEUR-MUGUET, notaire à Romans sur Isère, publié au bureau des hypothèques NIMES 2, le 2 août 2019 vol 2019P numéro 6571.

SUR LA MISE A PRIX DE 46 000 €

Outre les frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Vente fixée devant le Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de Nîmes, salle ordinaire des ventes au palais de justice, boulevard des Arènes 30000 NÎMES.

LE JEUDI 25 JUIN 2026 A 09H30

Visite des lieux assurée par la SCP PELERIAUX-GISCLARD-BADAROUX PELERIAUX-CHEIKH BOUKAL, Commissaires de Justice associés à Nîmes, 1 rue St Marc :
LE 4 JUIN 2026 DE 10H00 A 12H00.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de Nîmes, suivant un pas d'enchères de 500 €, et sur justificatif d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier, séquestre des adjudications ou d'une caution bancaire irrévocable, représentant 10 % de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes et au cabinet de l'Avocat poursuivant ou sur le site internet <http://www.gualbert-reche-banuls.fr/>